

L'heure des bilans pour l'année 2005-2006



Par
Pierre Desjardins, M. Ps.
 DIRECTEUR DE LA QUALITÉ ET
 DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
 pdesjardins@ordrepsy.qc.ca

Du côté de la formation continue

Le Comité de la formation continue (CFC) était composé en 2005-2006 de Élise Poudrette, présidente, Ginette Hébert, Diane Marcoux, Catherine Samson et Paul C. Veilleux, tous psychologues. En 2005-2006, ce Comité s'est employé à :

- identifier les besoins des membres pour assurer le maintien et le développement de leurs compétences;
- proposer des activités de formation continue pour répondre à ces besoins;
- soutenir l'organisation d'événements comme l'Assemblée générale annuelle ou le Congrès, dans les limites du mandat du CFC;
- soutenir les administrateurs dans l'organisation d'activités de formation continue.

Les activités de formation continue qui ont été offertes aux membres sont les suivantes :

- déontologie et professionnalisme (en collaboration avec le secrétariat général);
- le stress post-traumatique (en collaboration avec la direction des communications);

- la dangerosité suicidaire (en collaboration avec la direction des communications);
- l'intervention dans les médias (en collaboration avec la direction des communications).

En ce qui concerne les activités à venir, certaines d'entre elles seront offertes une première fois dans le cadre du Congrès 2006. Il y aura :

- l'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès (publication de lignes directrices en février 2006);
- le diagnostic psychologique, clientèle adulte (DSM-IV);
- le diagnostic psychologique, clientèle enfant et adolescent (DSM-IV);
- l'évaluation de la déficience intellectuelle (publication de lignes directrices prévue pour le début de l'automne);
- la psychopharmacologie et la pratique des psychologues.

Pour plus d'information sur ces activités, vous êtes invités à prendre connaissance du programme du Congrès joint à cette publication de *Psychologie Québec*.

D'autres activités sont également prévues, soit :

- pour l'automne 2006, la mise à jour déontologique qui fera suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de déontologie;

- pour le début de 2007, l'évaluation dans le cadre d'une demande de dérogation à l'âge d'entrée à l'école (publication des lignes directrices en mai 2006);
- pour le début de 2007, l'élaboration et la rédaction des rapports psychologiques (publication du guide explicatif sur la tenue de dossier en janvier 2006).

Du côté de l'inspection professionnelle

On ne peut parler de l'inspection professionnelle sans penser à M^{me} Janine Cressaty qui, pendant longtemps, a été à l'Ordre des psychologues du Québec le cœur et l'âme de l'inspection. Parmi les gens qu'elle a côtoyés et que son départ a laissés sous le choc, il y a bien sûr le Comité d'inspection professionnelle (CIP), qui était composé en 2005-2006 de Michel Roy, président, Solange De Garie, Marcelle Farahian, Dominique Malenfant et Marie Salib, tous psychologues.

Le CIP, avec l'aide de ses 32 inspecteurs, a vérifié la pratique de 397 psychologues répartis en fonction du programme établi par le Bureau de l'Ordre. Ce programme visait :

- les psychologues œuvrant pour les programmes d'aide aux employés (PAE);
- les psychologues en début d'exercice;
- les psychologues ayant une expérience de plus de 15 ans et n'ayant jamais fait l'objet d'une inspection;

Ordre des psychologues du Québec

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

Vous avez besoin de nouveaux défis ?

Consultez la page « Emplois » du site de l'Ordre des psychologues du Québec, dans la section « Supplément aux membres ».

www.ordrepsy.qc.ca